

## Le rôle de l'évaluation environnementale stratégique des Programmes de Développement Rural 2007/2013 dans la préservation de la biodiversité

Agata SPAZIANTE  
Professeur  
Politecnico di Torino, Italie

Chiara MURANO  
Politecnico di Torino, Italie

**Agata SPAZIANTE** : Agata SPAZIANTE est Professeure d'Urbanisme et aménagement du territoire à l'École Polytechnique de Turin et est aussi Directrice du Département Interateneo-Territorio de l'École Polytechnique de l'Université de Turin. Elle enseigne et coordonne des recherches pour des administrations régionales et locales, institutions scientifiques, Ministères, sur les questions de la planification stratégique, de l'évaluation environnementale des plans et programmes (EES) et sur la transformation urbaine suite à des processus liés à la cession de l'activité industrielle.

**Chiara MURANO** : Chiara MURANO est assistant de recherche et collabore aux recherches du Département Interateneo Territorio de l'École Polytechnique et de l'Université de Turin sur le thème de l'évaluation environnementale des plans et des programmes. Elle est en train de terminer sa thèse de doctorat (en co-tutelle entre Écoles Polytechnique de Turin et Université Paris Est, Institut d'Urbanisme de Paris) sur l'évaluation environnementale stratégique dans la planification des bassins hydrographiques selon une comparaison entre le système français et le contexte italien.

### Résumé

La diversité biologique dans l'agriculture peut être considérée comme un sous-système de la diversité biologique globale : elle se compose de la diversité génétique (diversité des gènes d'une espèce animale, végétale et microbienne), de la diversité des espèces (par rapport au nombre de populations de plantes, d'animaux et de microorganismes) et la diversité des écosystèmes, à savoir la variabilité des écosystèmes ruraux sur le territoire. Dans les zones rurales, la réduction de la variété des formes de vie et d'environnement, la simplification des paysages et donc la perte de biodiversité causée par des sources d'origine agricole (tant en termes de surexploitation des ressources naturelles que de changements environnementaux) est aujourd'hui l'une des questions environnementales d'importance majeure à l'échelle internationale et implique une étroite collaboration parmi les milieux scientifiques, organismes institutionnels et gouvernementaux et initiative privée. À cause de l'interaction entre les différentes formes de biodiversité, ce problème n'affecte pas seulement les territoires ruraux, mais le système territorial régional dans son ensemble.

**Objectifs** : Cette contribution vise à réfléchir sur le rôle de la nouvelle programmation communautaire pour le développement rural et de ses outils (notamment l'évaluation environnementale stratégique, selon la Directive Plans et Programmes) dans la construction de politiques intégrées de lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité d'origine agricole.

**Méthode et outils de recherche**

Sous l'impulsion de la nouvelle programmation communautaire pour un développement rural « durable » et à l'aide des évaluations environnementales stratégiques (EES) des Programmes

Régionaux de Développement Rural 2007/2013, les régions européennes ont travaillé pour la préservation des ressources génétiques indigènes, à partir des situations d'urgence spécifiques de ses propres territoires. Le nouveau «Bilan de santé» de la politique agricole commune place la protection de la biodiversité parmi les priorités et les nouveaux défis auxquels l'agriculture européenne doit faire face et impose qu'elle soit mesurée à travers un indicateur d'impact spécifique. En Italie le Plan stratégique national pour le Développement Rural (PSN) identifie clairement les domaines d'intervention considérés comme les plus importants pour la stratégie nationale en allouant plus de 40 % des ressources disponibles pour les interventions directement liées au secteur environnemental, dans lequel la protection de la biodiversité est indiquée une priorité d'importance essentielle. Dans le cadre des programmes de développement rural, les régions ont travaillé pour la protection des races et des variétés naturelles locales menacées d'extinction. Les EES des Programmes, grâce à la construction de cadres de cohérence parmi « objectifs-mesures-indicateurs », ont été un outil efficace pour la traduction des objectifs environnementaux en mesures opérationnelles, pour la predisposition de systèmes d'indicateurs sur la préservation de la biodiversité et pour leur inclusion dans les actions des Programmes. Notamment, dans la Mesure 214 des Programmes de Développement Rural, appelé « paiements agro-environnementaux », sont prévues des actions spécifiques pour la conservation de la biodiversité animale et végétale. À l'aide de la procédure de EES, les Régions ont fourni au sein de cette mesure au moins une intervention pour la préservation des variétés de plantes indigènes et des races animales en danger d'abandon et d'érosion génétique.

#### Résultats attendus

Grâce à une lecture comparative des EES des programmes de développement rural 2007/2013 des régions italiennes, le document vise à réfléchir sur la façon dont la question de la diversité biologique a été abordée en termes opérationnels par les différents programmes.